

Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 15 juin 2017

Objet : RD - Versement anticipé de la subvention 2017/2018 pour le SOC Rugby

• date de convocation le 09 juin 2017

• nombre de conseillers en exercice : 81

L'an deux mille dix-sept, le jeudi quinze juin à vingt heures, les membres du Conseil communautaire de Chambéry métropole - Cœur des Bauges, légalement convoqués, se sont réunis à Chambéry, Parc des expositions, Hall des conventions, sous la présidence de Xavier Dullin, président de Chambéry métropole - Cœur des Bauges.

• étaient présents : 64

Aillon-le-Jeune

Philippe Trepier

Aillon-le-Vieux

Christian Gogny

Arith

Pierre Gerard

Barberaz

David Dubonnet - Yvette Fetaz

Barby

Catherine Chappuis

Bassens

Anne Manipoud - Alain Thieffenat

Bellecombe-en-Bauges

Challes-les-Eaux

Daniel Grosjean

Chambéry

Philippe Bard - Françoise Bovier-Lapierre - Aloïs Chassot - Nathalie Colin-Cocchi - Michel Dantin - Jean-Claude Davoine - Xavier Dullin - Henri Dupassieux - Mustapha Hamadi - Muriel Jeandet - Delphine Julien - Sylvie Koska - Bernadette Laclais - Claudette Levrot-Virot - Françoise Marchand - Christian Papegay - Pierre Perez - Benoit Perrotton - Patrick Roulet - Isabelle Rousseau - Jean-Pierre Ruffier - Dominique Saint-Pierre - Walter Sartori - Alexandra Turnar - Jean-Pierre Beguin - Suzanne Boucher - Florence Vallin-Balas

Cognin

Curienne

Doucy-en-Bauges

Marie Perrier

Ecole

Annick Bonniez

Jacob-Bellecombette

Brigitte Bochaton

Jarsy

La Compôte

Jean-Pierre Fressoz

La Motte-en-Bauges

Damien Regairaz

La Motte-Servolex

Luc Berthoud - Christiane Boisselon - Denis Callewaert - Anne Routin - Sylvie Vuillermet

La Ravoire

Marc Chauvin - Patrick Mignola - Françoise Van Wetter

La Thuile

Dominique Pommat

Le Châtelard

Pierre Hemar

Le Noyer

Philippe Gamen

Les Déserts

Lescheraines

Albert Darvey

Montagnole

Gilles Blanc

Puygros

Gérard Marcucci

Saint-Alban-Leysse

Michel Dyen

Saint-Baldoph

Christophe Richel

Saint-Cassin

Philippe Dubonnet

Sainte-Reine

Saint-François de Sales

Saint-Jean-d'Arvey

Bernard Januel

Saint-Jeoire-Prieuré

Jean-Marc Léoutre

Saint-Sulpice

Louis Caille

Sonnaz

Daniel Rochaix

Thoiry

Jérôme Esquevin

Vérel-Pragondran

Jean-Pierre Coendoz

Vimines

• conseiller excusé représenté par un suppléant : 1

Jean-Maurice Venturini

• conseillers excusés ayant donné pouvoir : 10

de Michel André à Xavier Dullin - de Josiane Beaud à Michel Dantin - de Jean-Luc Berthelay à Pierre Hemar - de Driss Bourida à Brigitte Bochaton - de Jean-Benoît Cerino à Bernadette Laclais - de Pierre Duperier à Albert Darvey - de Céline Lapoléon à Michel Dyen - de Pascal Mithieux à Anne Routin - de Lionel Mithieux à David Dubonnet - de Bruno Stellan à Aloïs Chassot

• conseillers excusés : 7

François Blanc - Stéphane Bochet - Frédéric Bret - Christine Dioux - Marie-José Dussauge - Maryse Fabre - Dominique Mornand

Conseil communautaire du 15 juin 2017

délibération n° 232-17 C

objet **RD - Versement anticipé de la subvention 2017/2018 pour le SOC Rugby**

David Dubonnet, vice-président chargé des équipements collectifs, sportifs, associatifs et des relations avec les clubs sportifs, indique que le SOC Rugby a sollicité l'agglomération en date du 5 avril 2017, pour un versement anticipé de la totalité de sa subvention annuelle pour la saison 2017-2018, budget 2017, à l'instar de la procédure retenue en 2016.

Après une saison sportive très satisfaisante avec une sélection pour la phase finale de la poule Elite de Fédérale 1, entraînant de nombreux frais de déplacement, le SOC Rugby doit répondre aussi aux exigences rigoureuses de gestion émises par la Direction nationale d'aide et de contrôle de gestion (DNACG) de sa fédération.

Pour rappel, le SOC Rugby a rencontré des difficultés financières et de trésorerie au cours des précédentes saisons, qu'il apure chemin faisant en poursuivant et en développant son effort de mobilisation des partenaires privés. Bien que meilleure, la situation reste fragile en termes d'endettement et de fonds propres. C'est pourquoi le club sollicite une nouvelle anticipation du versement de la subvention 2017-2018 pour donner toutes les garanties nécessaires à la DNACG.

En contrepartie, Chambéry métropole - Cœur des Bauges prend acte que le club sera contrôlé par sa fédération de tutelle deux fois par an pour vérifier que les objectifs de maîtrise financière du club sont atteints.

Dans le respect des modalités de fonctionnement du dispositif « Sport et Rayonnement », il est donc proposé d'anticiper le versement de la subvention 2017-2018, d'un montant de 30 000 €. Un versement anticipé ne poserait pas de contraintes particulières, les crédits étant disponibles au budget 2017.

Considérant les difficultés de trésorerie du SOC Rugby,

Considérant les efforts de maîtrise budgétaire consentis par le SOC Rugby,

Considérant le rayonnement sportif du SOC Rugby en poule Elite de Fédérale 1,

Considérant la demande des collectivités d'organisation d'un Conseil de surveillance trois fois par an pour contrôler la maîtrise financière du club,

Considérant la demande du SOC Rugby de versement anticipé de la subvention 2017-2018,

Vu la délibération n° 093-07 C du Conseil communautaire du 28 juin 2007 approuvant le dispositif « Sport et Rayonnement »,

Vu l'avis de la commission équipements collectifs du 8 juin 2017,

Le Conseil communautaire de Chambéry métropole - Cœur des Bauges, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : approuve le versement anticipé de la subvention de 30 000 € payable en une seule fois au titre de la saison sportive 2017-2018, au SOC Rugby,

Article 2 : précise que les crédits sont disponibles au budget 2017,

Article 3 : autorise le président ou son représentant à signer la convention y afférente.

le président,
Xavier Dullin

Accusé de réception – contrôle de légalité

Nature de l'acte : Délibération

Numéro attribué à l'acte : 232-17 C

Objet de l'acte : RD - Versement anticipé de la subvention 2017/2018 pour le SOC Rugby

Thème Préfecture : 7 - Finances locales 5 - Subventions 2 - Subventions accordées 2 - Aux associations

Date de l'acte : 15 juin 2017

Annexe : Convention avec SOC Rugby;

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20170615-lmc1H19771H2-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H19771H2

Date de transmission en Préfecture : 23 juin 2017

Date de réception en Préfecture : 23 juin 2017